

Avignon, le 6 juin 2014

Le Directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale



SECRETARIAT GENERAL
SECRETARIAT IEN-A

Dossier suivi par
Alexandra FAURE
Téléphone
04 90 27 76 07
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
Ce.ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : organisation des stages de remise à niveau (vacances d'été 2014)

Certains élèves de CM1 et CM2 rencontrent des difficultés importantes dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, susceptibles de compromettre leurs chances de réussite au cycle 3 et de rendre difficile leur adaptation ultérieure au collège. Ces élèves nécessitent une attention renforcée et une prise en charge personnalisée. Ils doivent être les premiers bénéficiaires des stages de remise à niveau organisés pendant les prochaines vacances d'été. Comme l'an dernier, ils seront pris en charge par petits groupes de 2 à 6 par un enseignant volontaire à raison de 5 séances de 3 heures chacune. Cette année, à titre expérimental ces stages pourront être proposés aux élèves de CE1 scolarisés en éducation prioritaire. Ils devront cibler prioritairement les élèves rencontrant des difficultés dans le domaine de la maîtrise de la langue et en compréhension plus particulièrement.

Dès à présent et avant le 16 juin 2014, les enseignants de CM1-CM2, ainsi que de CE1 en éducation prioritaire, proposent ce dispositif aux parents ou aux représentants légaux des élèves ainsi identifiés. A cette fin, ils peuvent utiliser le courrier-type et l'imprimé joints en annexe. Les éléments ainsi recueillis sont communiqués au directeur de l'école qui les transmet, pour le 24 juin 2014, à l'inspecteur de la circonscription chargé de la coordination du dispositif.

Avant le 20 juin 2014, les enseignants intéressés par la prise en charge d'un groupe d'élèves se manifestent directement par courrier électronique auprès de leur inspecteur de l'éducation nationale. Ils s'adressent à celui-ci pour obtenir toutes précisions complémentaires sur les modalités d'organisation et de rémunération du service.

... / ...



2/2

A partir des éléments recueillis, l'inspecteur arrête en concertation l'organisation du dispositif dans sa circonscription. Il informe les directeurs des écoles et les maires des communes des stages qui s'y tiendront. Chaque enseignant retenu pour prendre en charge un groupe reçoit une lettre de mission de son inspecteur de circonscription. Les familles sont destinataires, sous couvert du directeur d'école, d'un courrier de l'IEN confirmant l'inscription de l'élève et indiquant le lieu de la session et l'emploi du temps précis le concernant.

Afin de vous doter de ressources adaptées, vous pouvez utilement vous reporter au site Éduscol : www.eduscol.education.fr/cid55110/ressources-pour-l-ecole-primaire.html

A l'issue du stage, chaque enseignant réalise un bilan concis du travail réalisé et des progrès observés chez les élèves pris en charge, à destination de leur enseignant habituel.



Dominique BECK

P.J : Courrier-type destiné aux parents
Notice de pré-inscription

Avignon, le 6 juin 2014



Madame, Monsieur,

Vous avez un enfant scolarisé en CE1 et, comme vous, je souhaite avec son enseignant qu'il réussisse au mieux en français afin d'aborder ensuite sa scolarité dans les meilleures conditions possibles. Pour mieux aider les élèves, l'Education Nationale organise à leur intention une aide individualisée par petits groupes de 2 à 6 élèves pendant les prochaines vacances d'été.

Il apparaît que votre enfant pourrait utilement bénéficier de cette aide organisée dans les écoles au cours de la période du 7 au 11 juillet et/ou du 25 au 29 août 2014 pour une durée de 15 heures réparties sur cinq demi-journées. Les interventions supplémentaires d'une durée de 3 heures chacune auront lieu dans l'école actuellement fréquentée par votre enfant ou dans une école voisine si les effectifs le justifient.

Dans un premier temps, je vous demande de faire connaître votre réponse de principe à l'aide de l'imprimé joint qui sera retourné le plus rapidement possible à l'enseignant de la classe de votre enfant, et en tout état de cause avant le 20 juin 2014. Après réception de votre accord, vous serez destinataires, avant le début des vacances d'été, d'un courrier vous confirmant l'inscription de votre enfant, précisant les lieux, jours et horaires des cours ainsi que le nom de l'enseignant qui en assurera la charge.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

SECRETARIAT GENERAL
SECRETARIAT IEN-A

Dossier suivi par
Alexandra FAURE
Téléphone
04 90 27 76 07
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
Ce.ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs



Dominique BECK
Directeur académique
des services de l'éducation nationale



Notice de pré-inscription aux stages de remise à niveau organisés pendant les vacances d'été (période du 7 au 11 juillet 2014)

2/2

(partie à remplir par l'enseignant de l'élève)

Nom de l'école :
Commune de l'école :
Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :
Motif de la proposition d'inscription :
Éléments à travailler en français :
.....
.....
Éléments à travailler en mathématiques :
.....
.....

(partie à remplir par l'un des parents ou responsables légaux de l'élève)

Je soussigné,
Nom :
Prénom :
Qualité : père - mère -...représentant légal... (rayer les mentions inutiles)
Souhaite - ne souhaite pas (rayer la mention inutile)
que mon enfant participe aux cours de soutien organisé par l'Éducation Nationale pendant la période de vacances du 7 au 11 juillet 2014.
J'ai bien pris note qu'il ne s'agit ici que d'une pré-inscription et que, si j'ai donné mon accord, je recevrai un courrier de confirmation avant les vacances d'été qui me précisera l'organisation pratique des cours pour mon enfant.
A..... le..... juin 2014
Signature :
Merci d'indiquer un numéro de téléphone qui permettrait de vous contacter en cas d'urgence :

A RETOURNER A L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE AVANT LE 20 JUIN 2014



Notice de pré-inscription aux stages de remise à niveau organisés pendant les vacances d'été (période du 25 au 29 août 2014)

3/3

(partie à remplir par l'enseignant de l'élève)

Nom de l'école :

Commune de l'école :

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Motif de la proposition d'inscription :

Éléments à travailler en français :

.....

.....

Éléments à travailler en mathématiques :

.....

.....

(partie à remplir par l'un des parents ou responsables légaux de l'élève)

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Qualité : père - mère -...représentant légal... (rayer les mentions inutiles)

Souhaite - **ne souhaite pas** (rayer la mention inutile)

que mon enfant participe aux cours de soutien organisé par l'Éducation Nationale pendant la période de vacances du 25 au 29 août 2014.

J'ai bien pris note qu'il ne s'agit ici que d'une pré-inscription et que, si j'ai donné mon accord, je recevrai un courrier de confirmation avant les vacances d'été qui me précisera l'organisation pratique des cours pour mon enfant.

A..... le.....juin 2014

Signature :

Merci d'indiquer un numéro de téléphone qui permettrait de vous contacter en cas d'urgence :

A RETOURNER A L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE AVANT LE 20 JUIN 2014

Avignon, le 6 juin 2014

académie
Aix-Marseille



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse
éducation
nationale

Madame, Monsieur,

Vous avez un enfant scolarisé en CM1 ou CM2 et, comme vous, je souhaite avec son enseignant qu'il réussisse au mieux en français et en mathématiques afin d'aborder ensuite la scolarité au collège dans les meilleures conditions possibles. Pour mieux aider les élèves, l'Éducation Nationale organise à leur intention une aide individualisée par petits groupes de 2 à 6 élèves pendant les prochaines vacances d'été.

Il apparaît que votre enfant pourrait utilement bénéficier de cette aide organisée dans les écoles au cours de la période du 7 au 11 juillet 2014 et/ou du 25 au 29 août 2014 pour une durée de 15 heures réparties sur cinq demi-journées. Les interventions supplémentaires d'une durée de 3 heures chacune auront lieu dans l'école actuellement fréquentée par votre enfant ou dans une école voisine si les effectifs le justifient.

Dans un premier temps, je vous demande de faire connaître votre réponse de principe à l'aide de l'imprimé joint qui sera retourné le plus rapidement possible à l'enseignant de la classe de votre enfant, et en tout état de cause avant le 20 juin 2014. Après réception de votre accord, vous serez destinataires, avant le début des vacances d'été, d'un courrier vous confirmant l'inscription de votre enfant, précisant les lieux, jours et horaires des cours ainsi que le nom de l'enseignant qui en assurera la charge.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

SECRETARIAT GENERAL
SECRETARIAT IEN-A

Dossier suivi par
Alexandra FAURE
Téléphone
04 90 27 76 07
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
Ce.ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs



Dominique BECK
Directeur académique
des services de l'éducation nationale



Notice de pré-inscription aux stages de remise à niveau organisés pendant les vacances d'été (période du 7 au 11 juillet 2014)

2/2

(partie à remplir par l'enseignant de l'élève)

Nom de l'école :
Commune de l'école :
Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :
Motif de la proposition d'inscription : Éléments à travailler en français :
.....
.....
Éléments à travailler en mathématiques :
.....
.....

(partie à remplir par l'un des parents ou responsables légaux de l'élève)

Je soussigné, Nom :
Prénom :
Qualité : père - mère -...représentant légal... (rayer les mentions inutiles)
Souhaite - ne souhaite pas (rayer la mention inutile)
que mon enfant participe aux cours de soutien organisé par l'Éducation Nationale pendant la période de vacances du 7 au 11 juillet 2014.
J'ai bien pris note qu'il ne s'agit ici que d'une pré-inscription et que, si j'ai donné mon accord, je recevrai un courrier de confirmation avant les vacances d'été qui me précisera l'organisation pratique des cours pour mon enfant.
A.....le.....juin 2014
Signature :
Merci d'indiquer un numéro de téléphone qui permettrait de vous contacter en cas d'urgence :

A RETOURNER A L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE AVANT LE 20 JUIN 2014



Notice de pré-inscription aux stages de remise à niveau organisés pendant les vacances d'été (période du 25 au 29 août 2014)

3/3

(partie à remplir par l'enseignant de l'élève)

Nom de l'école :
Commune de l'école :
Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :
Motif de la proposition d'inscription : Éléments à travailler en français :
.....
.....
Éléments à travailler en mathématiques :
.....
.....

(partie à remplir par l'un des parents ou responsables légaux de l'élève)

Je soussigné, Nom :
Prénom :
Qualité : père - mère -...représentant légal... (rayer les mentions inutiles)
Souhaite - ne souhaite pas (rayer la mention inutile)
que mon enfant participe aux cours de soutien organisé par l'Éducation Nationale pendant la période de vacances du 25 au 29 août 2014.
J'ai bien pris note qu'il ne s'agit ici que d'une pré-inscription et que, si j'ai donné mon accord, je recevrai un courrier de confirmation avant les vacances d'été qui me précisera l'organisation pratique des cours pour mon enfant.
A.....le.....juin 2014
Signature :
Merci d'indiquer un numéro de téléphone qui permettrait de vous contacter en cas d'urgence :

A RETOURNER A L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE AVANT LE 20 JUIN 2014

DVRH – 05/06/2014

Appel à candidature sur postes à profil :

- Enseignant en institut médico éducatif Saint-Antoine à Isle sur la Sorgue
- Enseignant sur un poste de conseiller pédagogique EPS Avignon 2
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique langues vivantes
- Enseignant à un poste de conseiller pédagogique EPS Carpentras
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique généraliste - circonscription de Cavaillon
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique généraliste - circonscription d'Avignon 2
- Enseignant sur un poste de CMPP de Carpentras

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi : Chantal COURTIN (04.90.27.76.44)

Hélène MALAPTIAS (04.90.27.76.22)

A l'attention des enseignants du 1^{er} degré

Un appel à candidature est lancé pour les postes suivants :

- Enseignant en institut médico éducatif Saint-Antoine à Isle sur la Sorgue
- Enseignant sur un poste de conseiller pédagogique EPS Avignon 2
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique langues vivantes
- Enseignant à un poste de conseiller pédagogique EPS Carpentras
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique généraliste - circonscription de Cavaillon
- Enseignant à un poste de Conseiller pédagogique généraliste - circonscription d'Avignon 2
- Enseignant sur un poste de CMPP de Carpentras

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste peuvent postuler selon la procédure suivante :

- Adresser une fiche de candidature et une lettre de motivation à la DSDEN 84 par poste sollicité.
- Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis à la DVRH **pour le jeudi 12 juin 2014**, délai de rigueur, accompagné des pièces justificatives demandées.

- La demande sera envoyée à la DVRH par mél à ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr .

L'avis de l'IEN sera sollicité par la DVRH ultérieurement.

Une convocation sera adressée au candidat via I-Prof.

Les fiches de poste seront consultables sur le site Internet de la DSDEN 84 : <http://www.ia84.ac-aix-marseille.fr> , rubrique « concours et carrière ».

Signataire : Gabriel DUBOC, chef de la DVRH

FICHE DE CANDIDATURE POSTE A PROFIL

NOM et Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire
le :

Circonscription :

Adresse personnelle :

.....

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

Division de la valorisation
des ressources humaines

Dossier suivi par
Gabriel Duboc

Chantal Courtin
Hélènes Malaptias

Téléphone
04 90 27 76 44

04 90 27 76 22
Fax

04 90 27 76 75
Mél.

ce.mouvement-84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

(veuillez préciser la fonction choisie et établir une fiche et une lettre de motivation par poste sollicité)

A _____, le _____
(signature)

La fiche de candidature et la lettre de motivation sont à adresser à la DSDEN de Vaucluse **pour le jeudi 12 juin 2014**, délai de rigueur, **par mél** à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

L'avis de l'IEN sera sollicité par la DVRH ultérieurement.

FICHE DE POSTE

ENSEIGNANT EN INSTITUT MEDICO EDUCATIF

DVRH

Public accueilli et établissement :

Les IME sont des établissements médico-sociaux qui accueillent des jeunes présentant des troubles importants des fonctions cognitives, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Les IME proposent des prises en charge individuelles et pluridisciplinaires de ces enfants ou adolescents. Ils apportent un accompagnement thérapeutique, pédagogique, éducatif et professionnel.

Objectifs :

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 et en conformité avec le projet académique et le projet départemental :

- Mettre en œuvre les actions pédagogiques adaptées, en fonction des modalités de scolarisation et des objectifs inscrits dans le Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA) de l'élève ;
- Répondre aux besoins spécifiques révélés par une évaluation approfondie et périodiquement renouvelée ;
- Favoriser l'ouverture au monde par le biais d'activités sportives, culturelles, de découverte, ...
- Favoriser les échanges d'information entre les partenaires, au sein de l'équipe de suivi de scolarisation.

Formation – expérience professionnelle :

L'enseignant :

- est de préférence titulaire du CAPASH ou son équivalent (CAPSAIS /CAEI) option D, ou est en cours de formation dans l'option ;
- possède une expérience des élèves handicapés présentant des troubles importants des fonctions cognitives ;
- possède une expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux.

Missions et tâches :

- assurer des temps de scolarisation conformément au projet personnalisé de chaque élève et au projet de l'unité d'enseignement de l'établissement
- offrir aux élèves la possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités dans le cadre du projet individualisé, en fonction de leurs besoins éducatifs particuliers et des objectifs fixés par les instructions officielles ;
- adapter les démarches et méthodes pédagogiques aux potentialités et aux capacités des élèves.
- tenir compte des différentes étapes qui modulent le développement de l'enfant ou de l'adolescent.
- employer une pédagogie active et individualisée, déployée en petits groupes
- assurer en équipe de suivi de scolarisation et en concertation avec l'enseignant référent, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de parcours personnalisés de scolarisation des élèves.
- construire et accompagner le lien avec les familles ;

Organisation du service :

- **24 heures d'enseignement** plus une **heure de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond au niveau collège ;
- **24 heures d'enseignement** plus **deux heures de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond à une formation préprofessionnelle ou professionnelle ;
- **26 heures d'enseignement** plus **une heure de coordination et de synthèse** lorsque les enseignements assurés sont de niveau préscolaire et élémentaire.

Compétences :

- compétences pédagogiques de bon niveau ;
- maîtrise de l'outil informatique : traitement de textes, tableur, courrier électronique, internet ;
- capacité à construire des partenariats (équipes de suivi de la scolarisation, secteur médico-social, santé, etc.).

Qualités :

- bonnes capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation ;
- bonnes capacités d'adaptation (relations à construire avec plusieurs partenaires et équipes pédagogiques) ;
- disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement ;
- strict respect de l'obligation de réserve, de discrétion et de respect du secret professionnel.

CONSEILLER PEDAGOGIQUE EPS

DVRH

POSTE	Poste basé à la circonscription d'AVIGNON II
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les maîtres débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines, ➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription, ➤ Intervient dans des animations pédagogiques et des stages de formation continue, ➤ Concourt à l'élaboration, à la réalisation, au suivi des projets d'école. ➤ Aide et conseille les enseignants de la circonscription dans le cadre de l'enseignement de l'EPS
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre titulaire d'un CAFIPEMF option EPS, ou s'engager à acquérir le CAFIPEMF EPS, ➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire, ➤ Aptitude à l'analyse et à la synthèse, ➤ Maîtrise parfaite de la didactique de l'EPS, ➤ Maîtrise des outils d'évaluation, des technologies nouvelles, souhaitable, ➤ Sens de la communication et du travail en équipe, ➤ Etre capable d'écouter, de communiquer, de prendre les distances nécessaires. ➤ Conseille l'IEN de la circonscription dans le domaine de l'enseignement de l'EPS à l'école et tout particulièrement pour les aspects concernant la sécurité et l'agrément des intervenants extérieurs. ➤ Maîtrise la réglementation concernant les sorties scolaires et la question de sécurité.
SPECIFICITE	Disponibilité importante
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif

CONSEILLER PEDAGOGIQUE LANGUES VIVANTES

DVRH

Les missions générales du Conseiller Pédagogique « Langues vivantes » se définissent comme suit :

Diplôme : CAFIPEMF langues vivantes obligatoire pour une nomination à titre définitif.

1) POSTE

Conseiller pédagogique départemental responsable du dossier langues vivantes étrangères.

Secteur d'intervention : département de Vaucluse, secteur nord (circonscriptions de Bollène, Orange, Carpentras, Sorgues, Avignon 1).

Lieu de rattachement : Inspection Académique d'Avignon. Il est placé sous l'autorité de l'IEN-A.

Le poste est ouvert aux enseignants du 1^{er} degré possédant un CAFIPEMF option langues vivantes

2) SPECIALITE

Le conseiller pédagogique langues vivantes travaille en étroite collaboration avec l'IEN en charge de ce dossier dans le département.

LANGUES VIVANTES

Assurer sur le département et dans les circonscriptions le suivi du dossier langues vivantes :

- l'organisation pédagogique et administrative du dossier,
- le conseil des équipes pédagogiques sur la mise en place de l'enseignement des langues vivantes étrangères,
- le repérage des compétences des enseignants et les conseils pour leur habilitation,
- le suivi et la délivrance des habilitations des titulaires et des stagiaires IUFM,
- les animations pédagogiques et la formation continue en langue vivante,
- la mise en oeuvre et le suivi de projets pédagogiques,
- l'animation de stage de liaison école - collège,
- l'aide à la conception d'évaluations.

Encadrer et conseiller les intervenants langues dans les écoles : enseignants, particulièrement les entrants dans le métier, maîtres itinérants, assistants étrangers, locuteurs natifs.

Participer à la politique départementale et académique en langue vivante en liaison avec les circonscriptions

- conseiller les CPC de circonscription sur des dossiers relatifs aux langues vivantes étrangères : expertise sur la carte départementale des langues en liaison avec les services de l'IA, diversification des langues, continuité et relations avec les collègues
- participer à la conception et la réalisation des actions de formation au sens du Plan Départemental de Formation et à la conception et la réalisation d'outils pédagogiques à destination des classes avec l'aide des formatrices relais départementales.
- Etre membre du groupe départemental langues vivantes chargé d'impulser une politique de développement de l'enseignement des langues vivantes à l'école visant la réussite de tous les élèves en ce domaine.

3) AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION

Conseiller et informer les Inspecteurs de l'Education Nationale et le directeur académique dans toute la diversité des dossiers relatifs aux langues vivantes étrangères: avis pédagogiques, gestion administrative et organisation pédagogique, compte rendu de réunions académiques, formation initiale en LV, évaluations académiques

Conseiller et soutenir les équipes enseignantes sur tous les aspects administratifs et pédagogiques : besoins en intervenants, organisation des groupes de langues, conduite de projets (portfolio, visioconférences, correspondance). Les accompagner dans la pratique de classe, particulièrement les PET1.

Concevoir, préparer et animer les dispositifs de formations initiales et continues (animations pédagogiques, stages...)

Représenter le dossier départemental auprès du rectorat de l'Académie

Assurer la prise en charge de tout dossier ou secteur à la demande des IEN et du DA en rapport avec l'enseignement des LVE et déléguer aux circonscriptions ou aux services administratifs les éléments qui leur incombent.

4) QUALITES REQUISES

Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et **Maîtriser** ses attitudes et son exemplarité

Etre capable **de travailler en équipe** avec un sens permanent de l'intérêt général et donc **se rendre disponible et réactif** afin de faire face aux éventuelles urgences

Enrichir quotidiennement sa connaissance

Maîtriser l'outil informatique.

CONSEILLER PEDAGOGIQUE EPS

DVRH

POSTE	Poste basé à la circonscription de Carpentras
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les maîtres débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines, ➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription, ➤ Intervient dans des animations pédagogiques et des stages de formation continue, ➤ Concourt à l'élaboration, à la réalisation, au suivi des projets d'école. ➤ Aide et conseille les enseignants de la circonscription dans le cadre de l'enseignement de l'EPS
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre titulaire d'un CAFIPEMF option EPS, , ou s'engager à acquérir le CAFIPEMF EPS ➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire, ➤ Aptitude à l'analyse et à la synthèse, ➤ Maîtrise parfaite de la didactique de l'EPS, ➤ Maîtrise des outils d'évaluation, des technologies nouvelles, souhaitable, ➤ Sens de la communication et du travail en équipe, ➤ Etre capable d'écouter, de communiquer, de prendre les distances nécessaires. ➤ Conseille l'IEN de la circonscription dans le domaine de l'enseignement de l'EPS à l'école et tout particulièrement pour les aspects concernant la sécurité et l'agrément des intervenants extérieurs. ➤ Maîtrise la réglementation concernant les sorties scolaires et la question de sécurité.
SPECIFICITE	Disponibilité importante
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif

FICHE DE POSTE

DVRH

CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION GENERALISTE

POSTE	Enseignant titulaire d'un CAFIPEMF, Poste affecté à la circonscription d'AVIGNON 2
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Collaborateur direct de l'IEN, placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, il exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN. Il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants (PE stagiaires, titulaires et des contractuels)
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les professeurs d'école débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines, ➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription, ➤ Conçoit et conduit des actions de formation continue et initiales (animations pédagogiques , stages, interventions ponctuelles...), ➤ Aide à l'élaboration et à l'accompagnement des projets d'école ou de classe ➤ Participe aux groupes de chantier départementaux ➤ Assure le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'IEN ➤ Peut représenter l'IEN à sa demande lors de réunions institutionnelles sur temps scolaire ou hors temps scolaire, réunions partenariales...
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire ➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire, maîtrise des outils d'évaluation, ➤ Dispose d'aptitude à l'écoute et à la communication orale et écrite, de prendre les distances nécessaires, ainsi qu'à l'analyse et à la synthèse, ➤ Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service et se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences, ➤ Maitrise l'outil informatique : traitement de texte, tableur, messagerie électronique, pour un usage autonome et efficace ➤ Contribue par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage
SPECIFICITE	La fonction du CPC nécessite une grande loyauté institutionnelle, des qualités de discrétion et de disponibilité, un sens du contact et des responsabilités
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif
Candidature	Courriel : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

FICHE DE POSTE

DVRH

CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION GENERALISTE

POSTE	Enseignant titulaire d'un CAFIPEMF, Poste affecté à la circonscription de Cavillon
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Collaborateur direct de l'IEN, placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, il exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN. Il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants (PE stagiaires, titulaires et des contractuels)
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les professeurs d'école débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines, ➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription, ➤ Conçoit et conduit des actions de formation continue et initiales (animations pédagogiques , stages, interventions ponctuelles...), ➤ Aide à l'élaboration et à l'accompagnement des projets d'école ou de classe ➤ Participe aux groupes de chantier départementaux ➤ Assure le suivi des dossiers qui lui sont confiés par l'IEN ➤ Peut représenter l'IEN à sa demande lors de réunions institutionnelles sur temps scolaire ou hors temps scolaire, réunions partenariales...
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire ➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire, maîtrise des outils d'évaluation, ➤ Dispose d'aptitude à l'écoute et à la communication orale et écrite, de prendre les distances nécessaires, ainsi qu'à l'analyse et à la synthèse, ➤ Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service et se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences, ➤ Maitrise l'outil informatique : traitement de texte, tableur, messagerie électronique, pour un usage autonome et efficace ➤ Contribue par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage
SPECIFICITE	La fonction du CPC nécessite une grande loyauté institutionnelle, des qualités de discrétion et de disponibilité, un sens du contact et des responsabilités
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif
Candidature	Courriel : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr



Avignon, le 21 mai 2014

**POLE ACADEMIQUE DES
BOURSES NATIONALES**

Dossier suivi par

Christine MERCIER

Téléphone

04 90 27 76 77

Mél

christine.mercier

@ac-aix-marseille.fr

Patrick MOSCA

Téléphone

04 90 27 76 92

Mél

patrick.mosca

@ac-aix-marseille.fr

Fax

04 90 27 76 38

49 rue Thiers

84077 Avignon

Horaires d'ouverture :

8h30 – 12h

13h30 – 16h30

Accès personnes à

mobilité réduite :

26 rue Notre Dame

des 7 douleurs

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les proviseurs

Mesdames et Messieurs
les directeurs d'établissement privé

s/c de Messieurs les directeurs académiques
des services de l'éducation nationale

- des Bouches-du-Rhône
- des Alpes-de-Haute-Provence
- des Hautes-Alpes

**Objet : Bourses nationales d'études du second degré de lycée
Année scolaire 2014-2015**

Conditions de vérification de ressources, transfert, congé de bourses

PJ : Imprimé « vérification de ressources »

Imprimé « transfert à l'intérieur de l'académie avec vérification de ressources »

Imprimé « transfert à l'extérieur de l'académie avec vérification de ressources »

Imprimé « transfert à l'intérieur de l'académie sans vérification de ressources »

Imprimé « transfert à l'extérieur de l'académie sans vérification de ressources »

Imprimé « congé de bourses »

J'ai l'honneur de vous faire connaître les instructions relatives aux conditions de vérification de ressources, de transfert et de congé de bourses telles qu'elles sont déterminées par la réglementation.

La vérification de ces conditions s'effectuera en référence au barème national de l'année scolaire 2014-2015, à savoir les ressources figurant sur la ligne revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2013 relatif aux revenus de l'année 2012.

Depuis la rentrée 2012, les réexamens de situation, qu'ils soient à l'initiative du service ou à la demande de la famille, ne s'effectuent **qu'à la rentrée scolaire** et doivent me parvenir au plus tard à la date fixée ci-après. Je vous demande de veiller à ce que tous les élèves concernés devant faire l'objet d'une vérification de ressources ou d'un transfert soient en mesure de déposer un dossier dans les délais requis et **au plus tard le 10 octobre 2014.**

Vous remettrez à chaque famille concernée les imprimés joints à la présente note.

1) ELEVES SOUMIS A « VERIFICATION DE RESSOURCES »

Sont concernés les élèves boursiers nationaux :

- admis à redoubler

- préparant un diplôme de niveau supérieur
- changeant d'orientation
- sollicitant un rétablissement de bourse
- issus d'un dispositif relevant de la MLDS et admis en CAP ou 2^{nde} PRO
- issus de 3^{ème} DP et admis en CAP ou 2^{nde} PRO
- attributaires d'une bourse provisoire en 2013-2014
- à la demande de la famille, lorsque la situation familiale ou financière a évolué depuis l'année de référence.

Vous remettrez à chaque famille concernée un imprimé **de couleur bleue** « **vérification de ressources** ». Quelles que soient les ressources et la situation de la famille, je vous demande de bien vouloir l'engager à renseigner le questionnaire « pour une étude rapide de vos droits » en fournissant tous les justificatifs utiles pour chaque rubrique concernée.

Pour la transmission à mes services, vous utiliserez les seuls bordereaux « vérification de ressources ». Les noms et prénoms des élèves y figureront par ordre alphabétique.

2) ELEVES NON SOUMIS A « VERIFICATION DE RESSOURCES »

- Elèves boursiers nationaux admis au niveau supérieur.
- Ces élèves n'ont pas à présenter de nouveaux dossiers, la reconduction est automatique.

3) TRANSFERT HORS DE VOTRE ETABLISSEMENT

A) Sans vérification de ressources :

Sont concernés les élèves du paragraphe 2.

A l'intérieur de l'académie, vous remettrez un seul **imprimé rose** « **transfert à l'intérieur de l'académie** ».

A l'extérieur de l'académie, vous remettrez en double exemplaire un **imprimé jaune** « **transfert à l'extérieur de l'académie** ». Il est nécessaire que le nombre de parts de bourse et la section fréquentée en 2013-2014 y apparaissent.

B) Avec vérification de ressources :

Sont concernés les élèves du paragraphe 1.

A l'intérieur de l'académie, vous remettrez un **imprimé rose** :
« transfert à l'intérieur de l'académie avec vérification de ressources »

A l'extérieur de l'académie, vous remettrez en double exemplaire un **imprimé jaune** :
« transfert à l'extérieur de l'académie avec vérification de ressources »

Il appartient à l'établissement d'origine de me transmettre les imprimés complétés, sous bordereaux distincts pour les transferts intérieurs ou extérieurs à l'académie.

Je vous rappelle que les bourses provisoires ne sont pas reconductibles et ne peuvent faire l'objet d'un transfert.

4) CONGE DE BOURSES

En cas d'absences injustifiées et répétées d'un élève, la bourse sera suspendue sur rapport du chef d'établissement. Dès que vous comptabiliserez une absence d'une durée cumulée excédant quinze jours, toute nouvelle absence non justifiée entraînera un congé de bourse. Il vous appartiendra de m'adresser pour décision de suspension de paiement, dans les meilleurs délais, l'imprimé « congé de bourse nationale pour absences injustifiées » joint en annexe, accompagné d'un relevé des absences.

Une retenue sera opérée dans la proportion de un deux cent soixante dixième (1/270) par jour d'absence.

5) REMARQUES

Les dossiers doivent être regroupés par type d'établissement d'origine et faire l'objet d'envoi sous bordereaux distincts.

Vous voudrez bien reprographier les imprimés joints (reproduits au format A3) en **respectant les couleurs par type de dossier**.

Tous les élèves boursiers doivent être informés de ces formalités avant le 4 juillet 2014.

6) DELAI DE TRANSMISSION

Pour tous types de demandes, la date limite de dépôt de dossiers est fixée au **10 octobre 2014**.

J'insiste sur le fait que les demandes transmises hors délai ne seront pas instruites et que la bourse ne sera pas reconduite.

Seules, les demandes de transfert avec changement d'orientation pour les élèves de seconde, première et terminale générale ou professionnelle intervenant en cours d'année scolaire pourront conduire à un réexamen des ressources après le 10 octobre 2014.

Les dossiers seront transmis sous bordereau au plus tard le **15 octobre 2014**. Les noms et prénoms des élèves y figureront par ordre alphabétique.

Je vous remercie du soin que vous apporterez à la gestion de ces dossiers, en vérifiant que l'intégralité des rubriques a été renseignée par les familles et que les pièces justificatives utiles ont bien été jointes.

Signé par :

Dominique BECK

VERIFICATION DE RESSOURCES
(V. R)

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE

DEMANDEUR : NOM
PRENOM

N° INE :

Date de naissance

Masculin Féminin

Nationalité :

REPRESENTANT LEGAL:

Monsieur Madame Monsieur et Madame

NOM :

PRENOM :

TELEPHONE :

ADRESSE :

CADRE RESERVE au CHEF D'ETABLISSEMENT

N° établissement

Nom et adresse de l'établissement :

.....
.....

|.....

MOTIF DU DEPOT :

Redoublement

Rétablissement

Attribution B.N après B.Provisoire

Changement de situation/promotion

Changement d'orientation

■ Année scolaire 2013/2014 : Classe :
Nombre de parts :

■ Bourse au mérite : OUI - NON

■ Année scolaire 2014/2015 : Classe :

■ Interne : OUI NON

RESERVE ADMINISTRATION

POINTS de CHARGE

Enf. ASC. INF. L. MAL 2 SAL. PMS P.N

— — — — — — —

TOTAL RESSOURCES

.....

Date d'effet

**POUR PERMETTRE UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES,
POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :**

VOUS	VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION
.....

1 - Travaillez – vous ?

- êtes vous salarié

OUI	NON	OUI	NON
OUI	NON	OUI	NON

2 - Etes-vous au chômage ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

(Joindre l'attestation de Pôle emploi précisant la date de la perte d'emploi ainsi que le montant de l'indemnité journalière perçue actuellement ou la notification de refus ou de fin de droit).

3 - Etes – vous en arrêt maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

4 - Etes –vous en longue maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

(Dans les deux cas joindre un certificat médical récent indiquant la date du début de la maladie et la durée de l'indisponibilité, ainsi qu'une photocopie du dernier avis de paiement de la Sécurité Sociale ou en cas de maintien de salaire, les pièces justificatives. Pour la longue maladie, fournir la copie de la notification de décision d'attribution par la caisse primaire d'assurance maladie).

5 - Etes-vous pensionné(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

Accident du travail Invalidité, maladie Pension Adulte Handicapé Retraite civile ou militaire
(Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

6 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

(Joindre toute pièce officielle précisant qui a la garde des enfants et fixant le montant de la pension alimentaire par mois).

Montant de la pension - Pour vous :.....€
- Pour vos enfants€

En cas de non paiement de celle-ci, fournir la subrogation donnée à la caisse d'allocations familiales.

7 - Percevez – vous le R.S.A ?

Depuis quelle date :

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

(Joindre copie d'une notification récente de la caisse d'allocations familiales).

8 - Etes – vous veuf (ve) ?

Date du décès du conjoint

OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

Percevez-vous une pension de reversions ?

OUI	NON
-----	-----

Montant annuel :.....€

Percevez-vous des allocations de veuvage ?

OUI	NON
-----	-----

Montant annuel :.....€

Percevez-vous une rente accident de travail ?

OUI	NON
-----	-----

Montant annuel :.....€

(joindre une photocopie du ou des derniers avis de paiement).

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Photocopie de l'avis d'imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 et les enfants fiscalement à charge.
- Attestation de paiement récente de la Caisse d'Allocation Familiale faisant apparaître le nom des enfants et les prestations familiales auxquelles ils ouvrent droit
- En cas de divorce ou de séparation, joindre la décision de justice fixant la résidence de l'enfant et le montant de la pension alimentaire .
- En cas de résidence alternée, joindre les avis d'imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 des deux parents.
- En cas de scolarité dans un établissement d'enseignement privé, joindre un R.I.B ou une procuration .

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

- Je reconnais avoir été informé(e) que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou un avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une amende de 2000 à 4000 € ou de l'une de ces deux peines seulement (loi N° 68-690 du 31 juillet 1968, art.22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.
- Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important (positif ou négatif) qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges de ma famille.

Date :

Signature du responsable légal :

Date limite de dépôt de dossier : 10 octobre 2014

OBSERVATIONS :

Date :

Visa du chef d'établissement :

TRANSFERT DE BOURSE A L'INTERIEUR DE L'ACADEMIE
AVEC VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR : NOM
PRENOM

N° I.N.E
Date Naissance

Masculin Féminin

Nationalité

REPRESENTANT LEGAL :

Monsieur et Madame Monsieur Madame

NOM :

PRENOM :

Téléphone.....

ADRESSE :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE

N° établissement : _____

bourse : parts de base : _____ parts sup. _____

Bourse au mérite : oui non

Classe d'origine : _____

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom et Adresse : _____

Classe d'accueil : _____

DATE DU DERNIER PAIEMENT : _____

DATE D'EFFET DU TRANSFERT : _____

POINTS de CHARGE

TOTAL RESSOURCES

Enf. ASC. INF. L. MAL. 2 SAL. PMS P.N.
— — — — — — —

.....

Date d'effet :.....

SITUATION DE FAMILLE :

Etes – vous : Célibataire Divorcé (e)
Marié(e) Séparé (e)
Concubinage Veuf(ve)
NOM et PRENOM de votre conjoint(e) ou concubin(e).....

Enfants à charge : (inscrire le nombre total).
Voir ci-dessous quels sont les enfants considérés à charge, joindre les justificatifs de leurs situations.

- Les enfants âgés au 1^{er} janvier de l'année civile en cours de moins de 18 ans ou, s'ils poursuivent leurs études de moins de 26 ans.
- Les enfants recueillis (s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus)
- Les enfants infirmes (quel que soit leur âge).

NOTE : Les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance dont la garde vous est confiée ne doivent pas figurer ci-dessus.

NOM ET PRENOM DES ENFANTS A CHARGE (y compris le candidat boursier)	Date de naissance	Etablissement scolaire ou universitaire fréquenté - Profession -	BOURSIER	
			OUI	NON
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

CHARGES A PRENDRE EN CONSIDERATION :

Candidat pupille de la nation ou enfant de magistrat, fonctionnaire civil ou militaire, agent des collectivités locales tué ou blessé en service et bénéficiant d'une protection particulière.

Ascendant(s) à charge au foyer, atteint(s) d'une maladie grave ou d'un handicap Nombre |_|_|

Joindre :

- photocopie du dernier avis de paiement de la pension ou retraite perçue par l'ascendant à charge
- une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap en cas de handicap
- un certificat médical attestant d'une Affection de Longue Durée en cas de maladie grave.

Enfant au foyer, atteint d'un handicap permanent et n'ayant pas droit à l'Allocation d'Education Enfant Handicapé

Joindre une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap. Nombre |_|_|

Père et Mère tous deux salariés

Père ou Mère élevant seul un ou plusieurs enfants

Congé de longue maladie ou de longue durée

POUR PERMETTRE UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES, POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :

VOUS	VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION
.....

1 - Travaillez – vous ?

- êtes vous salarié

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 - Etes-vous au chômage ?

Depuis quelle date ?

(Joindre l'attestation de Pôle emploi précisant la date de la perte d'emploi ainsi que le montant de l'indemnité journalière perçue actuellement OU la notification de refus ou de fin de droit).

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

3 - Etes – vous en arrêt maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

Etes-vous en longue maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

(Dans les deux cas joindre un certificat médical récent indiquant la date du début de la maladie et la durée de l'indisponibilité, ainsi qu'une photocopie du dernier avis de paiement de la Sécurité Sociale ou en cas de maintien de salaire, les pièces justificatives. Pour la longue maladie, fournir la copie de la notification de décision d'attribution par la caisse primaire d'assurance maladie).

4 - Etes-vous pensionné(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

Accident du travail Invalidité, maladie Pension Adulte Handicapé Retraite civile ou militaire
(Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

5 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

(Joindre toute pièce officielle précisant qui a la garde des enfants et fixant le montant de la pension alimentaire par mois).

Montant de la pension - Pour vous :€
- Pour vos enfants€

En cas de non paiement de celle-ci, fournir la subrogation donnée à la caisse d'allocations familiales.

6 - Percevez – vous le R.S.A ?

Depuis quelle date :

(Joindre copie d'une notification récente de la caisse d'allocations familiales).

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

7 - Etes – vous veuf(ve) ?

Date du décès du conjoint

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _	

Percevez-vous une pension de reversions ?

Percevez-vous des allocations de veuvage ?

Percevez-vous une rente accident de travail ?

OUI	NON	Montant annuel :€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
OUI	NON	Montant annuel :€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
OUI	NON	-pour vous€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-pour vos enfants..... €

(Fournir une photocopie du ou des derniers avis de paiement).

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Photocopie de l'avis d'imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 et les enfants fiscalement à charge.
- Attestation de paiement récente de la Caisse d'Allocation Familiale faisant apparaître le nom des enfants et les prestations familiales auxquelles ils ouvrent droit
- En cas de divorce ou de séparation, joindre la décision de justice fixant la résidence de l'enfant et le montant de la pension alimentaire .
- En cas de résidence alternée, joindre les avis d'imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 des deux parents.
- En cas de scolarité dans un établissement d'enseignement privé, joindre un R.I.B ou une procuration .

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

- Je reconnais avoir été informé(e) que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou un avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une amende de 2000 à 4000 € ou de l'une de ces deux peines seulement (loi N° 68-690 du 31 juillet 1968, art.22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.
- Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important (positif ou négatif) qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges de ma famille.

Date :

Signature du responsable légal :

Date limite de dépôt de dossier : 10 octobre 2014
(sauf pour les transferts intervenant en cours d'année scolaire)

OBSERVATIONS :

Date :

Visa du chef d'établissement d'origine :

TRANSFERT DE BOURSE A L'EXTERIEUR DE L'ACADEMIE
AVEC VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR : NOM N° I.N.E
PRENOM Date Naissance : |
 Masculin Féminin Nationalité

REPRESENTANT LEGAL
 Monsieur et Madame Monsieur Madame

NOM :
PRENOM : Téléphone.....
ADRESSE :
.....

ETABLISSEMENT D'ORIGINE : n° établissement : _____

Nom et adresse : _____

bourse : Parts de base : _____
Parts sup. : _____

Bourse au mérite : oui non

Classe d'origine : _____

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom et Adresse : _____

Classe d'accueil : _____

DATE DU DERNIER PAIEMENT :

DATE D'EFFET DU TRANSFERT :

SITUATION DE FAMILLE :

Etes – vous : Célibataire Divorcé (e)
Marié(e) Séparé (e)
Concubinage Veuf(ve)

NOM et PRENOM de votre conjoint(e) ou concubin(e).....

Enfants à charge : (inscrire le nombre total).

Voir ci-dessous quels sont les enfants considérés à charge, joindre les justificatifs de leurs situations.

■ Les enfants âgés au 1^{er} janvier de l'année civile en cours de moins de 18 ans ou, s'ils poursuivent leurs études de moins de 26 ans.

■ Les enfants recueillis (s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus)

■ Les enfants infirmes (quel que soit leur âge).

NOTE : Les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance dont la garde vous est confiée ne doivent pas figurer ci-dessus.

NOM ET PRENOM DES ENFANTS A CHARGE (y compris le candidat boursier)	Date de naissance	Etablissement scolaire ou universitaire fréquenté - Profession -	BOURSIER	
			OUI	NON
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

CHARGES A PRENDRE EN CONSIDERATION :

Candidat pupille de la nation ou enfant de magistrat, fonctionnaire civil ou militaire, agent des collectivités locales tué ou blessé en service et bénéficiant d'une protection particulière.

Ascendant(s) à charge au foyer, atteint(s) d'une maladie grave ou d'un handicap Nombre |_|_|

Joindre :

- photocopie du dernier avis de paiement de la pension ou retraite perçue par l'ascendant à charge
- une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap en cas de handicap
- un certificat médical attestant d'une Affection de Longue Durée en cas de maladie grave.

Enfant au foyer, atteint d'un handicap permanent et n'ayant pas droit à l'Allocation d'Education Enfant Handicapé

Joindre une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap. Nombre |_|_|

Père et Mère tous deux salariés

Père ou Mère élevant seul un ou plusieurs enfants

Congé de longue maladie ou de longue durée

POUR PERMETTRE UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES, POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :

VOUS	VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION
.....

1 - Travaillez – vous ?

- êtes vous salarié

OUI	NON	OUI	NON
OUI	NON	OUI	NON

2 - Etes-vous au chômage ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _

(Joindre l'attestation de Pôle emploi précisant la date de la perte d'emploi ainsi que le montant de l'indemnité journalière perçue actuellement OU la notification de refus ou de fin de droit).

3 - Etes – vous en arrêt maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _

4 - Etes-vous en longue maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _

(Dans les deux cas joindre un certificat médical récent indiquant la date du début de la maladie et la durée de l'indisponibilité, ainsi qu'une photocopie du dernier avis de paiement de la Sécurité Sociale ou en cas de maintien de salaire, les pièces justificatives. Pour la longue maladie, fournir la copie de la notification de décision d'attribution par la caisse primaire d'assurance maladie.)

5 - Etes-vous pensionné(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _

Accident du travail Invalidité, maladie Pension Adulte Handicapé Retraite civile ou militaire
(Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

6 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _

(Joindre toute pièce officielle précisant qui a la garde des enfants et fixant le montant de la pension alimentaire par mois.)

Montant de la pension - Pour vous :.....€
- Pour vos enfants€

En cas de non paiement de celle-ci, fournir la subrogation donnée à la caisse d'allocations familiales.

7- Percevez – vous le R.S.A ?

Depuis quelle date :

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _

(Joindre copie d'une notification récente de la caisse d'allocations familiales).

8 - Etes – vous veuf(ve) ?

Date du décès du conjoint

OUI	NON
_ _ _ _	_ _ _ _

Percevez-vous une pension de reversions ?

OUI	NON	Montant annuel :.....€
-----	-----	------------------------

Percevez-vous des allocations de veuvage ?

OUI	NON	Montant annuel :.....€
-----	-----	------------------------

Percevez-vous une rente accident de travail ?

OUI	NON	-pour vous€
		-pour vos enfants..... €

(Fournir une photocopie du ou des derniers avis de paiement).

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Photocopie de l'avis d'imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 et les enfants fiscalement à charge.
- Attestation de paiement récente de la Caisse d'Allocation Familiale faisant apparaître le nom des enfants et les prestations familiales auxquelles ils ouvrent droit
- En cas de divorce ou de séparation, joindre la décision de justice fixant la résidence de l'enfant et le montant de la pension alimentaire .
- En cas de résidence alternée, joindre les avis d'imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 des deux parents.
- En cas de scolarité dans un établissement d'enseignement privé, joindre un R.I.B ou une procuration .

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

- Je reconnais avoir été informé(e) que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou un avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une amende de 2000 à 4000 € ou de l'une de ces deux peines seulement (loi N° 68-690 du 31 juillet 1968, art.22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.
- Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important (positif ou négatif) qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges de ma famille.

Date :

Signature du responsable légal :

Date limite de dépôt de dossier : 10 octobre 2014
(sauf pour les transferts intervenant en cours d'année scolaire)

OBSERVATIONS :

Date :

Visa du chef d'établissement :

TRANSFERT DE BOURSES A L'INTERIEUR DE L'ACADEMIE
SANS VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR :

NOM

N° INE :

PRENOM

Date Naissance

Masculin

Féminin

Nationalité

REPRESENTANT LEGAL :

Monsieur

Madame

NOM :

PRENOM :

Téléphone.....

ADRESSE :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

N° établissement :

.....
.....
.....

Classe section d'origine :

bourse : parts de base : parts sup.

Bourse au mérite: OUI NON

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

N° établissement :

Nom et Adresse

.....
.....
.....

Classe d'accueil :

DATE DU DERNIER PAIEMENT :

DATE D'EFFET DU TRANSFERT :

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

●Je reconnais avoir été informé que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une peine d'amende de 2 000 à 4 000 € ou de l'une de ces deux peines seulement (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, art 22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.

●Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges et de la composition de ma famille.

Date :.....

signature du responsable légal :

Date limite de dépôt de dossier : **10 octobre 2014**
(sauf transfert intervenant en cours d'année scolaire)

OBSERVATIONS :

Date.....

Visa du Chef d'établissement d'origine:

TRANSFERT DE BOURSES A L'EXTERIEUR DE L'ACADEMIE
SANS VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR :

NOM

N° INE :

PRENOM

Date Naissance

Masculin

Féminin

Nationalité

REPRESENTANT LEGAL :

Monsieur

Madame

NOM :

PRENOM :

Téléphone.....

ADRESSE :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

N° établissement :

.....
.....
.....

Classe section d'origine :

bourse : parts de base : parts sup.

Bourse au mérite: OUI NON

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

N° établissement :

Nom et Adresse

.....
.....
.....

Classe d'accueil :

DATE DU DERNIER PAIEMENT :

DATE D'EFFET DU TRANSFERT :

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

●Je reconnais avoir été informé que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une peine d'amende de 2 000 à 4 000 € ou de l'une de ces deux peines seulement (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, art 22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.

●Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges et de la composition de ma famille.

Date :.....

signature du responsable légal :

Date limite de dépôt de dossier : **10 octobre 2014**
(sauf transfert intervenant en cours d'année scolaire)

OBSERVATIONS :

Date.....

Visa du Chef d'établissement d'origine:

CONGE DE BOURSE NATIONALE POUR ABSENCES INJUSTIFIEES

**Pôle académique des bourses
nationales**

Dossier suivi par

Christine MERCIER

Téléphone

04 90 27 76 77

Mél

christine.mercier

@ac-aix-marseille.fr

Patrick MOSCA

Téléphone

04 90 27 76 92

Mél

patrick.mosca

@ac-aix-marseille.fr

Fax

04 90 27 76 38

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :

8h30 – 12h

13h30 – 16h30

Accès personnes à

mobilité réduite :

26 rue Notre Dame

des 7 douleurs

Référence : Décret n°2009-553 du 15 mai 2009, livre V - titre III- Art.R531-31 du code de l'éducation.

NOM et prénom du boursier:

Etablissement :

Classe fréquentée :

Avertissement adressé à la famille le :

Nb de jours d'absence injustifiée : **jours entiers** (joindre un état des absences)

fait le à
le Chef d'établissement

Décision du Directeur académique :

- CONGEjours
 CONGE REJETE

fait à Avignon, le

Pour le directeur académique et P.O.

Le chef du pôle académique des bourses

Agnès THERON